Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 12

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

moins spécialisé dans telle opération simple et machinale. Seuls, un apprentissage sérieux ou la fréquentation d'une école technique horlogère peuvent mettre nos jeunes gens au bénéfice de cette formation technique générale. Ils en seront, plus tard, triplement récompensés : par la satisfaction — si nécessaire à l'homme — que procure le sentiment d'être réellement intégré à une œuvre de création et de production, d'y jouer un rôle efficace, indispensable et apprécié. Ensuite, par des conditions de travail particulièrement agréables, dans des locaux propres, magnifiquement éclairés et aérés, où tout est soigné et minutieusement entretenu. Enfin, par l'obtention d'un revenu en croissance régulière. Tout cela peut être acquis par quelques années d'efforts, préférées à la réalisation d'un gain immédiat, modeste en somme et qui, surtout, le restera toujours. Informés de ces conditions et de l'orientation de notre économie, des jeunes gens pourraient-ils aujourd'hui refuser d'accomplir cet effort ? Se trouverait-il des parents qui renoncent à les y encourager fermement et à leur permettre d'acquérir semblable formation ? Certainement pas si l'on sait placer jeunes et moins jeunes en face de leurs responsabilités.

François SCHALLER

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Coût de la vie : hausse record. — L'indice suisse des prix à la consommation, qui reproduit l'évolution des prix des principaux articles de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et employés, s'établissait à 219,6 points à la fin novembre. Il marque ainsi une progression de 0,9 % par rapport à fin octobre et de 4,8 % sur la période correspondante de 1964.

L'évolution observée d'un mois à l'autre s'explique surtout par des hausses de prix sur le lait, les produits laitiers, les œufs et le pain. En outre, les légumes, la viande de bœuf, de veau et de porc ont continué de renchérir légèrement, alors que le prix du sucre a de nouveau quelque peu baissé. L'indice des denrées alimentaires accuse une augmentation de 2 % comparativement au niveau atteint à la fin du mois précédent et se situe à 233,7 points.

Notre franc ne vaut pas son pesant d'argent. — Le franc suisse ne risque pas de connaître sous peu l'aventure du dollar dont la valeur métal égale aujourd'hui la valeur monétaire, l'argent qui compose la pièce coûtant aujourd'hui 129,3 cents l'once. Pour que nos pièces de 50 centimes, de 1 et 2 francs valent leur poids d'argent, il faudrait que le prix du métal précieux atteigne 172 cents l'once. Pour que l'écu vaille son pesant d'argent, le prix du métal devrait atteindre 286 cents l'once. On est encore loin de ces chiffres et la Banque nationale n'a aucune thésaurisation à redouter !

AELE : trois ans d'avance. — Conformément au calendrier arrêté, les droits de douane grevant les produits industriels qui font l'objet d'échanges entre les huit pays de l'AELE seront à nouveau abaissés de 10 % le 31 décembre prochain. Cette réduction amènera

à 20 % de leur niveau de base de 1960 les droits de douane qui protègent l'Autriche, le Danemark, la Finlande, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse de l'importation de produits industriels fabriqués par leurs partenaires de l'AELE.

Cette réduction sera la dernière étape intermédiaire. En effet, le 31 décembre 1966, les derniers droits de douane (20 % du droit de base) seront abolis en une seule opération. La Finlande fera toutefois exception à la règle, car elle s'est associée avec l'AELE une année après l'entrée en vigueur de la Convention de Stockholm ; les droits de douane finlandais seront donc supprimés par des réductions successives de 10 % qui interviendront à la fin de 1966 et de 1967.

Ces réductions tarifaires conduiront à l'établissement, entre les pays de l'association, d'une véritable zone de libre-échange pour les produits industriels, trois ans avant le délai que les signataires de la Convention de Stockholm s'étaient fixé originellement.

ANNEXES

Qui gagnera le 21 décembre ?

A peine le tirage de la 161e émission de la SEVA avait-il eu lieu le 28 octobre dans la grande salle du Restaurant de l'Ours à Eggiwil, en présence de plus de 500 personnes, que le billet gagnant le gros lot de 100 000 fr. était présenté par l'heureuse gagnante, une ménagère de l'Emmental.

Les superbes autos de la marque Ford ont également trouvé leurs gagnants, à savoir un ouvrier agricole du Jura bernois, deux gagnants de la ville de Bienne et deux de la ville de Berne, dont un est un ouvrier étranger. Les autres gagnants habitent l'Emmental, le Val-de-Travers, le canton de Soleure et la rive gauche du lac de Zurich. Entre-temps, la plus grande partie des lots, soit 42 663, d'une valeur de 500 000 fr. ont été encaissés. Les gagnants se répartissent dans tout le pays et sont de professions bien différentes.

La prochaine émission de Noël N° 162, avec le gros lot d'un quart de million de francs, offre les meilleures chances de l'année. La vente a marché très fort. Le plan de tirage prévoit, en plus du quart de million de francs, 1 lot de 50 000 fr., 1 lot de 20 000 fr., 10 lots de 1000 fr. et 10 lots de 500 fr. chacun, etc. Au total 49 583 lots d'une valeur globale de 606 200 fr.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones: président: (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81; vice-président: (039) 4 92 06 ou 4 91 04; secrétaire: (032) 91 24 73 ou 91 29 79; caissier: (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin : 25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.